

TREIGNAC INFO

Au sommaire :

Page 1 à 3 : Approbation des comptes et vote des budgets primitifs 2025 - éléments principaux (cf pour plus de détails chiffrés : délibération du CM en date du 7 avril sur mairietreignac.fr rubrique délibérations du Conseil municipal).

Page 4 et suivantes : bilan synthétique du mandat.

Le 7 avril dernier, le Conseil municipal a adopté les comptes administratifs 2024 et reporté les résultats constatés sur les budgets primitifs 2025 votés le même jour.

Quels sont les faits marquants qui ont impacté les dépenses et les recettes du budget principal pour l'année 2024 ?

De manière générale, le contexte économique et les incertitudes politiques ont fortement influencé le niveau des dépenses notamment en ce qui concerne les charges liées à **l'usage des combustibles**.

De même, il faut noter la **hausse des intérêts d'emprunt** liés au remboursement d'un emprunt contracté en 2023 et à un emprunt à taux variable.

En matière de **travaux**, des coûts importants résultent des études nécessitées par les obligations légales de diagnostic notamment en matière

d'amiante et des charges importantes liées aux procédures de bien sans maître ou d'abandon manifeste (levée d'hypothèque, mise en vente, règlement des impôts non payés...).

Si un grand nombre de travaux sont par ailleurs réalisés en régie, ils emportent néanmoins des achats de matériels conséquents au service des habitants ou des touristes (rénovation du musée, nouveaux jeux de plage, jardin d'enfants...).

Enfin des **charges nouvelles** pour des équipements ou actions divers mais essentiels se sont ajoutés tels que : le versement de la contribution à la Micro-crèche, la participation à la Micro-folie, à l'apprentissage de la natation aux côtés de la CCV2M et d'autres communes, la mise en place d'une vidéo protection.

Parallèlement, en recettes, on peut noter une hausse des contributions directes (augmentation des bases sur le foncier et taxe d'habitation sur les logements vacants)

Quels nouveaux investissements ?

En matière de :

Voirie : ceux-ci, en raison de la baisse des aides de l'Etat ont été réduits mais on note notamment l'aménagement de trois nouvelles allées au cimetière et de la voie d'accès à la plage.

Achats de matériel, ils peuvent concerner aussi bien l'achat d'une débroussailleuse que des équipements de loisirs pour la plage, l'école, le circuit du patrimoine...

Économie d'énergie : rénovation de l'éclairage des stades de foot et de rugby, travaux en faveur d'économies d'énergie au bâtiment de la place de la République.

Nouveaux services : la future Maison du département a nécessité une étude pour un aménagement au plus juste prix mais répondant au cahier des charges.

Patrimoine : poursuite de la rénovation des tableaux de la chapelle des Pénitents.

Travaux centre ville : travaux de réfection des réseaux d'eau potable, eaux usées et pluviales, étude du plan d'aménagement de la place du collège et de l'impasse Alice Dabo.

Où en sommes nous en matière d'emprunt et d'aides financières ?

En 2024, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt sur le budget principal et a perçu des aides de l'Etat, du Conseil Départemental, de l'agence Adour Garonne pour financer les investissements.

Budget eau : Emprunt de 150 000€ sur 40 ans pour financer le reste à charge des travaux d'adduction d'eau potable dans le centre bourg.

Fin d'un emprunt pour financer les travaux liés à l'embouteillage de l'eau.

Budget assainissement : déblocage d'un emprunt de 600 000€ sur 40 ans pour financer les travaux de réfection du réseau d'assainissement dans le centre bourg
Fin d'un emprunt pour financer les travaux d'assainissement dans le secteur des Bariousses.

Et pour 2025 ?

Les dépenses de fonctionnement 2025 seront impactées par le coût toujours soutenu de l'énergie malgré le bouclier tarifaire et les travaux en faveur des économies d'énergie, de nouvelles locations (système de pilotage électrique de la mairie et de ses annexes, location d'une balayeuse), réparation de la voirie, ouverture d'une nouvelle procédure d'expropriation.

Les charges de personnel vont subir une hausse des taux de cotisation CNRACL (caisse de retraite des agents publics : 12 points sur 4 ans dont 3% en 2025). Un agent devrait être détaché dans un autre établissement à partir du mois de juin 2025. Du personnel temporaire devra être recruté à l'ALSH et au service technique.

Par ailleurs, les contributions de la collectivité au fonctionnement de la micro-crèche sont essentielles mais conséquentes (72 000€) et il faut ajouter le coût du système de vidéo-protection de la ville (4 263€).

En recettes, la vente de concessions reprises du cimetière des Eglises dans le cadre de la procédure en cours, l'augmentation des tarifs de l'ALSH vont générer des recettes supplémentaires pour limiter le reste à charge, cette structure accueillant régulièrement des enfants de toutes les communes sans que celles-ci aient accepté d'y participer.

Les taux d'imposition 2024 sont augmentés de 2.7% en 2025.

Quelles grandes orientations pour l'année 2025 en matière d'investissement ?

En dépenses :

- Reprise des concessions des **cimetières**, étalée sur trois années et début de la vente des concessions reprises
- Achat de nouveaux jeux pour la plage, buts de foot, mini podium, matériel technique
- Démarrage de la construction d'un **bâtiment photovoltaïque pour un terrain tennis couvert/ terrain multisport** à l'issue d'un appel d'offres en cours pour la recherche d'un exploitant
- Réfection du cadre d'un tableau de la chapelle des pénitents qui finalisera la rénovation des 5 tableaux présents dans cet édifice
- **Rénovation de l'éclairage public** par FDEE19 dont le financement est étalé sur 5 ans (programme « Eclairons demain »)
- Installation de **vidéo protection** (11 caméras) sur des bâtiments et espaces publics.
- Transformation de l'ancienne trésorerie en **maison du département** (MDD)
- Travaux d'entretien sur toitures
- Création d'une voirie et des réseaux pour desservir les futures maisons de Corrèze Habitat dans le quartier de la Brasserie
- Démarrage des travaux du Plan d'aménagement de bourg (PAB) place du collège et impasse Alice Dabo
- Fin des études du PAB centre bourg
- Fin de la **réfection des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales**, dans le centre du bourg
- Sur le budget de l'eau : projet de réalisation d'une conduite pour sécuriser l'alimentation du village de Sal non raccordé au réseau communal.

Et **en recettes** : vente de la maison « rue des Bans » et d'une licence 4 début 2025.

Bilan synthétique du mandat 2020/2025

Rappelons que 7 membres élus du conseil municipal actuel participaient à la mandature 2014/2020, c'est donc dans la continuité que se sont inscrits nos objectifs et nos actions pour le mandat 2020/2026.

Quels étaient nos objectifs principaux en 2020 ?

- Renforcer l'attractivité de Treignac vis à vis des familles et des jeunes
- Faciliter la vie des habitants et en particulier des plus âgés
- Attirer des activités économiques en cohérence avec notre cadre de vie
- Redynamiser le centre bourg historique
- Améliorer l'attractivité touristique, maintenir nos labels
- Etre au rendez-vous des rencontres sportives et en particulier des championnats du monde de canoë kayak de 2022
- Accompagner et développer les activités culturelles, artistiques et associatives

Tout cela dans un souci d'équilibre financier.

Quels sont nos résultats ?

Une commune attractive, accueillante, intergénérationnelle et multiculturelle

De nouveaux résidents se sont installés dans notre commune, le recensement qui interviendra en début d'année 2026 devrait confirmer cette démographie en hausse.

L'attractivité de notre cité dépasse largement les frontières de l'hexagone puisque nous avons accueilli de nouveaux Treignacois originaires des USA, d'Australie, du Brésil et depuis maintenant plusieurs années de la Grande Bretagne et des Pays-Bas.

Depuis la rentrée scolaire 2024/2025 nous pouvons nous satisfaire d'une hausse sensible du nombre d'élèves de l'école Camille Fleury (107 élèves en primaire en 2025 contre 93 en 2024).

Ce sont plus de 50 associations qui contribuent depuis de très nombreuses années pour

certaines, à l'animation de notre commune. Elles bénéficient de l'accès à plusieurs salles de réunion à des conditions privilégiées. Depuis quelques années nous avons du, à regret, pour des raisons financières, réduire sensiblement les subventions qui leur sont accordées tout en valorisant l'engagement de celles qui participent régulièrement à l'animation de la ville et au forum annuel des associations qui se tient chaque année début septembre.

Afin de mieux répondre aux attentes des familles nous avons créé et ouvert en janvier 2025 une micro-crèche, pouvant accueillir 12 enfants, baptisée les Pitchounes, dans l'ancien presbytère, en confiant sa gestion à la Mutualité Limousine dans le cadre d'une délégation de service public pour une durée de 5 ans.



Et pour les plus âgés et les personnes dépendantes, l'EHPAD des Millesources (établissement public présidé par le maire de Treignac au sein du Conseil d'administration) classé parmi les meilleurs en Nouvelle Aquitaine selon une enquête de l'Obs accueille aujourd'hui 116 résidents dans un bâtiment spacieux, modernisé et doté d'un jardin thérapeutique.

Notre dynamisme, nos projets et notre offre de services nous ont valu en 2022 d'entrer dans le dispositif « Petites villes de demain » en même temps que la commune de Chamberet.

Développement de l'offre locative, réhabilitation de l'habitat ancien

Face au déficit d'offre de locations, le parc immobilier locatif a été développé avec notamment la réhabilitation de l'ancien « Nouvel Hôtel » en 2022 pour créer en 2023 six logements locatifs 15-17 avenue Léon Vacher en partenariat avec le bailleur social Polygone. Trois maisons T4 seront prochainement construites dans le quartier de la Brasserie avec Corrèze Habitat. L'acquisition d'une maison rue des Bans devra permettre également la création de 3 logements et l'intégration d'un bien sans maître (« manoir » avenue du 8 mai 1945) actuellement en vente devrait entraîner à la fois la réhabilitation

d'un bâtiment remarquable en état de délabrement et l'accueil de nouveaux résidents. Enfin, nos services techniques ont débuté cette année la rénovation d'un studio Place de la halle et d'un logement Place de la République.

Notons aussi l'entretien régulier des logements de la cité administrative et notamment la réfection des balcons, l'installation de chaudières gaz propane neuves en 2020, l'isolation des réseaux de chaleur de cette même cité, de l'école Camille Fleury et du gymnase et la rénovation complète de la maison du Stade André Barrière.

Enfin, en plus des aides accordées par l'ANAH et la Communauté de communes, dans le cadre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), la commune apporte un soutien financier pour des travaux d'amélioration du confort thermique ou la rénovation de logements dégradés en vue d'une mise en location, sous certaines conditions. Elle peut également intervenir sur la rénovation de vitrines de locaux commerciaux.

Offre de santé pluridisciplinaire

Depuis la crise sanitaire engendrée par le COVID l'attention a été renforcée vis à vis des plus fragiles et rappelons que deux centres de vaccination sur la commune ont été organisés en 2020 sur notre commune.

Nous avons soutenu nos efforts pour maintenir une offre de soins diversifiée dans une maison médicale adaptée avec l'arrivée d'un dentiste, d'un gynécologue, d'un ostéopathe et de deux kinésithérapeutes. Deux cabinets d'infirmières, une pédicure podologue, et deux médecins généralistes salariés du département, malgré un contexte national compliqué, complètent cette offre de soins.

Préservation du patrimoine historique, embellissement du cadre de vie

Le PLU et le site patrimonial remarquable (SPR) encadrent depuis 2020 les créations ou modifications de bâtiments ou les travaux extérieurs pouvant intervenir sur le territoire de la commune dans un souci notamment de préservation de notre patrimoine historique.

Des permanences régulières (tous les 2 mois environ) avec l'adjoint de l'Architecte des bâtiments de France ont été mises en place pour vous conseiller et trouver des solutions compatibles avec les règlements pour vos projets de rénovation .

Afin de mieux partager l'espace public et d'embellir ce quartier, un plan d'aménagement (PAB) de la place du collège et de l'impasse Alice Dabo a été décidé et concerté avec les habitants du quartier et les usagers de la place. Les travaux débuteront en septembre/octobre de cette année.

Parallèlement, une étude pour un PAB de l'intégralité du bourg a été réalisée visant à redéfinir l'occupation des espaces en particulier des places, dans les différents quartiers de la ville, avec plus de végétalisation, une maîtrise des emplacements de stationnement, une revisite de la signalétique et du mobilier urbain....

Dans cet esprit dès 2021, les calades de la rue de la Garde et la croix de l'avenue Léon Vacher ont été refaites ou rénovées, tout comme la toiture de la sacristie de l'église Notre Dame des Bans et les fenêtres de la Bascule.

Et au delà du centre bourg, en 2020, des passerelles ont été créées à l'étang du Portail pour permettre aux promeneurs d'effectuer le tour de l'étang, et les portails des cimetières ont fait l'objet d'une réfection.

Des travaux d'envergure ont été menés pour rénover les réseaux d'eau et d'assainissement (route du Calvaire, avenue du 8 mai 1945, avenue du 11 novembre, avenue du Général de Gaulle, avenue Paul Plazanet, allée Marcel Petit, impasse du Gymnase, avenue René Cassin, du Bel Air, Impasse Alice Dabo, avenue Edmond Michelet.

En 2025, en ce qui concerne l'éclairage public, 239 têtes de candélabres et lampadaires sont changés par la FDEE19 dans le cadre du plan « Eclairons demain » .

Dès 2020 des bornes de recharge « Mobive » pour véhicules électriques ont été installées Place des Pénitents.

En 2021 la délégation de service public pour le réseau d'assainissement a été renouvelée avec l'entreprise SUEZ.

Pour mieux entretenir notre espace public, nous avons dû investir dans du matériel : tracteur avec broyeur et véhicule utilitaire en 2021 et renouvellement de l'épareuse pour le fauchage des routes en 2022. Prochainement nous allons également nous doter dans le cadre d'une location de longue durée, d'une balayeuse de rues automotrice pour faciliter le travail de nos agents et améliorer la fréquence et la qualité du nettoyage et du désherbage.

Ces deux dernières années, certains des travaux de voirie envisagés n'ont pu être réalisés en raison de la baisse conséquente des aides du département ou de l'Etat habituellement accordées. Cependant en 2020 et 2021 des travaux de réfection ont été réalisés à Ussanges, Auxillat, rue de la Borde et route de l'Escure Haute, allée des Chardonnerets, route de Chartagnat, la Meynie, et des ralentisseurs posés à la Brasserie et avenue Léon Vacher.

En 2022, la seconde tranche de rénovations des rues et trottoirs du lotissement de la Fontfrège et le regoudronnage du site des Rivières a été réalisée par le Département, et enfin en 2024 la voirie d'accès à la plage des Bariousses refaite.

En 2024, au cimetière du Portail des espaces supplémentaires ont été créés pour accueillir de nouvelles sépultures et la voirie a été goudronnée.

Ce dernier mandat aura vu la construction attendue du restaurant situé à la plage des Bariousses et la réfection de la voirie et l'agrandissement des locaux de la Station Sport Nature Vézère (SSNV) sur le même site :

Ouverture en mai 2022 du snack « Le Barriou's en remplacement de l'ancienne buvette « côté ti plage » un nouvel établissement dont l'investissement est géré en Délégation de Service Public depuis 2022 pour une durée de 8 ans. Confort de travail et fonctionnalité, capacité d'accueil et bien être des clients, cet investissement apporte une nouvelle offre qualitative sur le site touristique des Bariousses dont l'attractivité est en hausse constante. En 2023 la plage a par ailleurs été creusée par EDF pour augmenter ses capacités en période d'été.

Inaugurée le 4 septembre 2020, l'extension des locaux SSNV conçue avec un poste de secours dédié à l'Aquapark a été réalisée pour renforcer l'accueil et le volume de stockage de la SSNV et a véritablement « boosté » l'attractivité touristique sur le site du lac des Bariousses. En même temps, les blocs de secours, la toiture, l'isolation les douches et les sanitaires de la plage ont été rénovés et mis aux normes PMR. Et en 2021 la terrasse côté ponton de la SSNV a été rénovée par nos agents techniques. En juillet 2024, un nouvel Aquapark a été financé par la commune la communauté de communes, l'Etat, la région et l'Europe. Sur le même site, les jeux de plage destinés aux plus jeunes et la table de tennis de table ont été récemment renouvelés.



La rénovation des tableaux de la chapelle des Pénitents s'est poursuivie (en 2024 retour du « Baptême du Christ » après « Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert » et la « Remise des clés à Saint Pierre ») en même temps que l'entretien régulier des autres édifices religieux ou lieux publics (Notre Dame des bans, la salle Pouloux et la salle Guy Merle pour l'accueil de la Micro-folie).

D'autres rénovations sont en projet : l'ancienne lampisterie de la gare sera restaurée avec l'accompagnement technique et financier du Parc naturel Millevaches en Limousin.

Dans un souci d'économie un système de pilotage du chauffage de la mairie et de ses annexes sera mis en place au cours de l'année 2025.

Grâce à la mobilisation sans faille de deux élues et de la qualité du travail des agents chargés de l'entretien paysager et des plantations, nous avons pu obtenir la label Ville et Villages fleuris (une fleur) et embellir en particulier le pré-départ et l'entrée de ville sur la route de Guéret à proximité de la zone d'activité.



L'an passé la Communauté de communes a mis en place un nouveau schéma de collecte des déchets avec l'arrêt de la collecte à domicile et la mise en place de bacs de collecte ordures ménagères et emballages dans les différents quartiers de notre cité en plus d'un espace de compostage situé derrière la cité administrative.

Enfin nous avons poursuivi notre hommage aux anciens maires de la commune en nommant les rues et voies récemment créées de leur nom et en 2024 le jardin d'enfants rénové situé en face de l'église Notre Dame des bans a ainsi été baptisé du nom de Jean-Paul Navaud maire de Treignac de 2001 à 2014 récemment décédé.

Nouveaux commerces, nouveaux services

La future Maison du département actuellement en cours de création dans l'ancienne Trésorerie devrait ouvrir ses portes en septembre/octobre 2025. Elle permettra aux habitants de Treignac et des communes proches d'être accompagnés en proximité dans

leurs démarches administratives auprès des différents services sociaux de la Corrèze (mission locale, France travail, Assistante sociale, DGFIP...).

Le bâtiment de la place de la République a fait l'objet d'une rénovation énergétique (changement chauffage et huisseries) et accueille toujours aujourd'hui l'Office de tourisme Terres de Corrèze dans des locaux entièrement relookés (y compris le hall d'accueil) financés et portés par la communauté de communes V2M.

Outre l'arrivée de plusieurs nouveaux commerces en centre ville : opticien, épicerie, institut de beauté, rénovation de meubles anciens, vente de tapis et artisanat afghan, entreprise de taxi, création et vente de vêtements en lin, artisanat d'objets et accessoires en cuir, nous nous réjouissons du retour de quelques producteurs locaux le jeudi après-midi sous la vieille halle et du succès des marchés de producteurs locaux les vendredis soirs en saison estivale.

Enfin en 2022 nous avons vendu l'ancien village de vacances qui, réouvert en 2023, offre un hébergement de 30 gîtes indépendants, accessibles de plain-pied, une piscine, un restaurant, un bar, sur un espace de plus de 6 hectares.

Nos labels maintenus

Nous restons la seule Petite cité de caractère de la Corrèze, marque qui nous a été attribuée en 2018 et à nouveau en 2023 après un audit mettant en évidence nos avancées et nos pistes de progrès. Cette même année nous avons accueilli les



rencontres nationales des Petites cités de caractère qui ont donné l'occasion à des élus de toutes les régions de France de découvrir notre patrimoine bâti et paysager.

Depuis 13 ans maintenant nous nous attachons à conserver le label Pavillon Bleu qui atteste de la qualité de nos eaux de baignade et des équipements mis en place au Lac des Bariousses.

Enfin depuis 2024 nous bénéficions d'une étoile dans la nouvelle édition du Guide Michelin Voyage et Cultures.



Toujours plus d'animations sportives et culturelles

Malgré un contexte sanitaire compliqué en 2019 et 2020 et des restrictions budgétaires, nous avons su maintenir un calendrier d'animation riche et diversifié.

En 2021, pour mieux accueillir les visiteurs, les tribunes du stade André Barrière ont fait l'objet de travaux.

Nous nous enorgueillons d'avoir en 2022, pour la troisième fois depuis 1959, accueilli les championnats du monde de canoë kayak et chaque année des compétitions ou des concentrations rassemblent des sportifs et des amateurs de sports d'eau sur notre belle rivière.

Nous sommes partenaires du Trail Bugeat-Treignac qui a accueilli plus de 1000 coureurs et accompagnateurs en 2024 et 2025.

Un parcours d'activités physiques étalonnées (PAPSE) de 10,7 km a été créé en 2024 et inauguré cette année.

La Micro-folie des Monédières a été inaugurée en 2024, ce musée numérique situé salle Guy Merle vous permet un accès aux collections des grands musées nationaux et européens et aux grandes scènes telles que l'Opéra de Paris en plus de visites virtuelles grâce aux casques qui sont mis à votre disposition.



En même temps notre Musée des arts et traditions populaires rouvre prochainement ses portes dans un environnement sécurisé par la Mairie et une mise en scène des collections entièrement revue par l'association les Amis de Treignac.

Enfin nos grands rendez-vous de l'été sont toujours présents (videgrenier, fête des livres, fête votive, foire aux vins, feux d'artifice des 14 juillet et 15 août), et même redynamisés grâce à une relance bienvenue du comité des fêtes.

Retrouvez les grands moments de l'été à venir dans le guide « Treignac en fêtes » disponible chez les commerçants et auprès de la mairie



Place aux droits ! Haute-Corrèze 2025

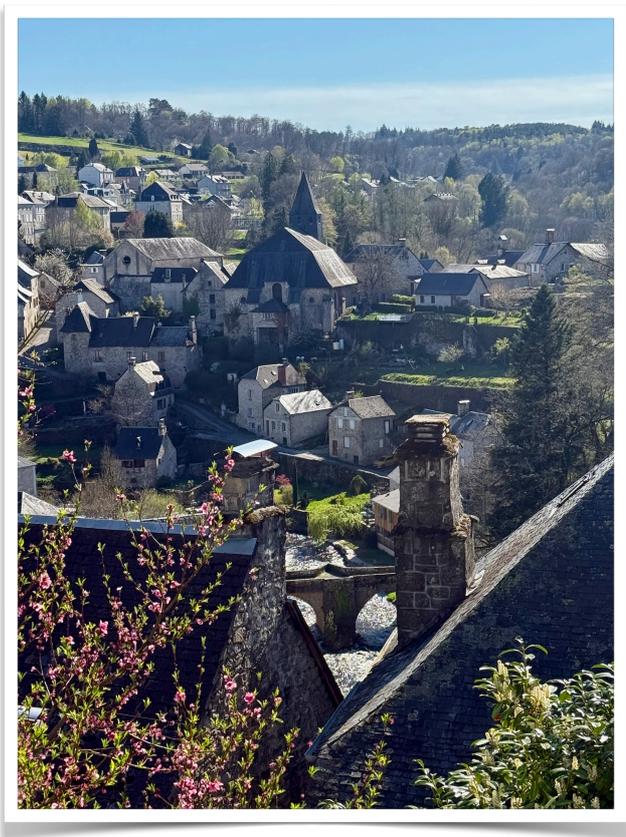
Vous pensez que vos droits n'ont pas été respectés ?

Si vous rencontrez un problème avec une administration (prestations sociales, école, permis de conduire, etc.), si vous êtes victime ou témoin de discrimination (au travail, dans l'accès au logement...), ou si vous voulez simplement connaître vos droits, le Défenseur des droits peut vous aider gratuitement.

Les équipes du Défenseur des droits viennent à votre rencontre à Treignac, sous la halle du marché, le **jeudi 25 septembre de 16h00 à 19h30**, sans rendez-vous.

www.defenseurdesdroits.fr. 09 69 39 00 00

Nous vous souhaitons un bel été !



TREIGNAC INFO

Bulletin municipal de la commune de Treignac

Directeur de la publication - responsable de la
rédaction : Gérard COIGNAC - Maire

Conception et impression : Mairie de Treignac

Info Treignac n°5 Dépôt légal juin 2025

Mairie de Treignac : Tél 0555980049

Mail : secretariat@mairietreignac.fr